

PROCES-VERBAL

CONSEIL DE LIGUE DU JEUDI 02 DECEMBRE 2021

VISIOCONFERENCE – 19H00

Madame Sylvia SERMANSON

Présents

Messieurs Jean DARTRON - Lucien GALVANI - Philippe MAQUIABA – Guy MANETTE – Victoire RAMLLAL – Jean-Charles ALCOOL - Teddy. FLEREAU – Jocelyn. MARTIAL – Thierry COLOMBO – Eric NESTAR – Gérard PINSON – Bruno EDOM

Absents

Mesdames Catherine AZEDE (excusée) et Claudia CHAUDRIN RABOTEUR

Messieurs Rodrigue SAINT-VAL (excusé), Elain ELIE, Yohan SELBONNE (excusé), Mickael MERABLI (excusé) et Stéphane ZAMORE

Participant

Madame Séverine TELLE

Messieurs Mickael ADENET (Expert-Comptable- Cabinet Active Experts - partiellement), Fabrice THOMAS BABEL (directeur), Thomas BROSSARD (CTRA), Steeve ZABEAU (Président de la CRA) et Franck LOUIS (DTR)

Ouverture de la séance à 19h15.

Introduction

Le Président de séance accueille les membres du Conseil de Ligue (CDL) présents, remercie ces derniers pour leur disponibilité et invite le Secrétaire Général à rappeler l'ordre du jour.

Rappel de l'Ordre du jour

- Validation du PV du précédent Conseil de Ligue (22/11/2021)
- Présentation des comptes 2020/2021 arrêtés au 30 juin 2021
- Validation de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) d'approbation des comptes
- Validation des modalités d'organisation de l'AGO
- Questions diverses
 - Point sur la situation du territoire et sur les différentes actions mises en stand by
 - Point sur les différentes compétitions (Calendriers, prochaines actions à venir)

Le Président propose de rajouter à l'ordre du jour la validation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 Novembre 2021 en point 5 de l'ordre du jour.

Le Conseil de Ligue valide la proposition à l'unanimité des membres présents.

1. Validation du PV du précédent CDL

Les membres du Conseil de Ligue valident le procès-verbal à l'unanimité des membres présents.

2. Présentation des comptes arrêtés au 30 juin 2021

L'expert-comptable présente les comptes arrêtés au 30 juin 2021. Le Président salue la présentation des comptes faites par le cabinet Active Expert, et se félicite des travaux réalisés. Il rappelle la situation financière de Ligue (plan de continuation), ainsi que l'obligation qui lui est faite de se transformer et de progresser sur ces aspects qui ne peuvent plus passer au second plan, et qui sont le préalable pour une bonne réalisation des missions sportives de la Ligue.

La Vice-Présidente Sylvia SERMANSON et le Vice-Président Guy MANETTE saluent également la qualité de la restitution et la traduction dans les comptes des options prises par le conseil de Ligue depuis son arrivée.

Après avoir obtenu les précisions attendues sur quelques postes des comptes, le Conseil de Ligue donne quitus au Président pour cet exercice, et valide, à l'unanimité des membres présents, le rapport du Trésorier qui sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le Président remercie le Conseil de Ligue.

Après avoir remercié à son tour le Conseil de Ligue pour la confiance accordée, et les équipes de la Ligue pour leur collaboration, le cabinet Active Expert prend congés de l'assemblée.

3. Validation de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire d'approbation des comptes

Les membres du Comité de Ligue, conscients de la nécessité de valider les comptes avant le 31.12.2021, (obligation réglementaire) décident, sur proposition du Secrétaire Général, que l'Assemblée générale Ordinaire d'approbation des comptes se tiendra le dimanche 19 décembre 2021 à 9h00.

Le Président propose que le PV du conseil de Ligue du 02/12/2021 soit validé par circularisation dès le lendemain vendredi 03 décembre, afin de permettre la réalisation des diligences en lien avec l'AGO.

Les membres du Conseil de Ligue valident le principe à l'unanimité des membres présents.

4. Validation des modalités d'organisation de l'AGO

Les membres du Comité de Ligue, au regard du contexte sanitaire, décident que cette dernière se tiendra de façon dématérialisée. Ils chargent les services supports de se rapprocher du prestataire habituel.

Le Secrétaire Général présente le projet d'ordre du jour.

Le Conseil de Ligue valide le projet d'ordre du jour présenté par le Secrétaire Général à l'unanimité des membres présents.

5. Procès-verbal de l'assemblée général du 14 novembre 2021

Le Secrétaire général présente le procès-verbal de l'assemblée générale du 14.11.2021 qui s'est tenue en visioconférence.

Les membres du Comité de Ligue valident ce procès-verbal à l'unanimité des membres présents.

6. Questions diverses

6.1. Point sur la situation du territoire et sur les différentes actions mises en stand by

Le Secrétaire Général informe les membres du report *sine die* de la formation des dirigeants qui devait se tenir vendredi dernier à Basse_Terre le 27/11/2021, ainsi que les différentes actions prévues par le CTRA au profit de l'arbitrage.

6.2. Point sur les différentes compétitions (Calendriers, prochaines actions à venir)

Le Secrétaire Général rappelle l'arrêt des compétitions sur le territoire guadeloupéen jusqu'à nouvel ordre.

Le Président fait un point sur la rencontre de Coupe de France de la Solidarité Scolaire qui se tiendra en Métropole eu égard de la situation sociale en Guadeloupe. A noter que la Solidarité Scolaire recevra le Club de Sarre Union en Région Parisienne au Stade de Bondoufle.

Le Président rappelle qu'une réunion de travail était prévue en préfecture le vendredi 26 Novembre au sujet de la problématique liée à l'application du pass sanitaire chez les mineurs. Compte tenu des évènements, cette rencontre a été annulé, toutefois le contact reste noué et la démarche est relancée pour faire avancer ce sujet.

Gérard PINSON souligne que les nouvelles modalités d'application du pass sanitaire viennent rendre les choses encore plus difficiles, et que l'absence de pass sanitaire pour la pratique du sport en milieu scolaire rend la situation incompréhensible pour les parents.

Le Président abonde en ce sens, et indique que ces éléments font précisément partis des arguments avancés à la préfecture, et que plus que jamais, la reprise du sport est essentielle car, c'est un facteur de cohésion et d'apaisement social.

Le Vice-Président Philippe MAQUIABA réalise un point sur la Coupe VyV. Une réunion du travail a eu lieu la semaine dernière. Les membres de la LAF restent concernés et attendent de voir les évolutions de la situation sociales en Martinique et en Guadeloupe.

Les finales sont prévues du 26 au 30 décembre 2021 en Martinique.

Le Président remercie le Vice -Président Philippe MAQUIBABA pour ce point et rappelle l'importance de cette compétition dans le calendrier sportif.

Le Président demande au groupe de travail sur les compétitions de travailler sans délais sur des projections de calendriers et sur différents scenarii à adapter en fonction de la situation actuelle. Et ce afin de pouvoir redémarrer au plus vite sans une nouvelle période de latence.

Concernant les compétitions jeunes, au niveau des engagements, le Vice- Président Victoire RAMLLAL propose de repousser la date limite de retour des dossiers au 15/12/2021/

Le Conseil de Ligue valide la proposition à l'unanimité des membres présents. Le Président demande au Secrétaire Général de faire partir une communication en ce sens à l'attention des clubs dès lendemain (vendredi 03 décembre 2021).

Gérard PINSON fait remonter des difficultés rencontrées lors du remplissage en ligne du document relatif aux ententes.

Certains membres du Conseil de Ligue indiquent à l'inverse n'avoir rencontré aucunes difficultés.

La Vice- Présidente Sylvia SERMANSON propose qu'un mode opératoire soit mis à disposition des clubs pour faciliter les choses.

Après échanges et débats, le Président demande au Secrétaire Général Adjoint Thierry COLOMBO de prendre le sujet en charge (audit de la situation et réalisation d'un mode opératoire).

Après avoir une nouvellement fois remercié les membres du Conseil du Ligue pour leur participation aux débats et rappeler la nécessité de rester mobilisés, l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Fin de la séance 21h45

Resyonéman ten nou !



LIGUE GUADELOUPEENNE DE FOOTBALL



Le Président

Jean DARTRON



Le Secrétaire Général

Lucien GALVANI



LGF

LIGUE GUADELOUPEENNE
DE FOOTBALL

Tasyonéman ten nou !



Rue de la Ville d'Orly - 97110 Pointe-à-Pitre

0590 21 28 88

sgeneral@lgfoot.fr - www.liguefoot-guadeloupe.fff.fr